

Alain Peyrefitte

(26 août 1925 Najac – 27 novembre 1999 Paris)

Le diplomate député au service de De Gaulle



Diplomate entré en politique lors du retour au général de Gaulle, c'est en qualité de député de Seine-et-Marne et membre de la majorité présidentielle qu'il est directement intéressé à la question algérienne. A plusieurs reprises, il est l'objet de confidences élyséennes qui dissipent tout malentendu sur le but poursuivi par de Gaulle : délester la France du « boulet » algérien, qui ruine les finances, monopolise les armées au Maghreb, et menace à terme la cohésion nationale si l'intégration des prolifiques populations arabo-algériennes se réalisait vraiment. Peyrefitte est même encouragé à publier un livre – ce qui lui prend cinq mois - sur l'hypothèse d'une partition de l'Algérie entre une entité européenne et une entité musulmane, lors même que son interlocuteur élyséen ne la juge ni réalisable dans les faits (faute de temps) ni souhaitable (risque d'enlisement à la manière du conflit israélo-palestinien). Mais ce plaidoyer, pour demeurer un moyen tactique de pression supplémentaire sur le FLN, doit être endossé seulement par le député gaulliste de Seine-et-Marne, sans engager aucunement le président de la République française. Les accords d'Evian renvoient aux oubliettes cet embryon de solution, en apprenant à un diplomate devenu parlementaire l'art de gouverner ; un art qu'il aura tout loisir de peaufiner puisqu'Alain Peyrefitte est nommé secrétaire d'Etat chargé de l'Information en avril 1962. Il sera replongé passagèrement dans les problèmes algériens lorsque le chef de l'Etat lui confie le ministère des Rapatriés (11 septembre-28 novembre 1962).